

CONSEILS D'ÉCOLE

Compte rendu

Ecole	RPI	
Ville	Bailleul le Soc, Cressonsacq, Rouvillers, Grandvillers aux Bois	
Date et heure	Mardi 11 juin 2024	18h30/20h30
Président du conseil d'école : Stéphane KUNDA, directeur de l'école de Bailleul le Soc		
Présents (membre du conseil d'école)		Fonction
	M.Deneuville	Directeur de l'école de Rouvillers
	Mme Barazzutti	Directrice de l'école de Cressonsacq
	Mme Leclerc	Directrice de l'école de Grandvillers aux bois
	Mme Fauquet	Enseignante à l'école de Bailleul le Soc
	Mme Lévêque	Enseignante à l'école de Bailleul le Soc
	Mme Hobigand	Parent élu Cressonsacq
	Mme Wyart	Parent élu Bailleul-le-Soc
	M. Duronsoy	Parent élu Bailleul-le-Soc
	Mme Bauge	Parent élu Bailleul-le-Soc
	M.Blanchot	Membre du SIRS
	M. Sainte-Beuve	Maire de Rouvillers
	M. Blois	Maire de Bailleul-le-Soc
	Mme Jadin	Présidente du SIRS
Présents (invités)	Mme Van de Wiele	Présidente de l'APE
	Mme Quiriconi	ATSEM Cressonsacq
	Mme Fagard	ATSEM Grandvillers aux bois
Absences excusées	M. Doisy	Maire de Cressonsacq
	Mme Valentin	Parent élu Rouvillers
	Mme Minche	Parent élu Bailleul-le-Soc
	Mme Bertin	Parent élu Grandvillers aux Bois
	Mme Hurtrel	Directrice cantine/périscolaire

Ordre du jour :

1.	Effectifs et répartitions - rentrée 2024
2.	Bilan des sorties, animations scolaires et projets
3.	Bilan des coopératives
4.	Bilan des activités sportives / Intervenant pour année prochaine
5.	Élections des représentants de parents 2024/2025
6.	APE / Fête des écoles

1) Effectifs et répartitions - rentrée 2024

PS=17

MS=12

GS=19

CP=18

CE1=12

CE2=19

CM1=15

CM2=14

Total maternelle=48 / total élémentaire=78 / total RPI= 126

Moyenne/classe= 21

Répartition envisagée / Rentrée 2024

PS/MS : 17 + 7 (C. Leclerc - Grandvillers-aux-Bois) → 24 élèves

MS/GS : 5 + 19 (C. Barazzutti - Cressonsacq) → 24 élèves

CP : 18 (E. Fauquet - Bailleul-le-Soc) → 18 élèves

CE1/CE2 : 12 + 8 (S. Kunda - Bailleul-le-Soc) → 20 élèves

CE2/CM1 : 11 + 9 (I. Lévêque - Bailleul-le-Soc) → 20 élèves

CM1/CM2 : 6 + 14 (J.-P. Deneuille - Rouvillers) → 20 élèves

Il a été décidé de faire une classe de CP à 18 car les effectifs élémentaires sont peu élevés et ça ne surcharge pas outre mesure les autres classes d'élémentaire. Cela dit, si les effectifs de

maternelle avaient été plus élevés, il aurait pu être envisagé de faire une classe de GS/CP à Bailleul le Soc.

Concernant la répartition des CM1, il a été décidé de scolariser à Rouvillers les six CM1 les plus âgés. Les familles de l'ensemble des CM1 ont été informées de la répartition.

2) Bilan des sorties, animations scolaires et projets

- école de Grandvillers-aux-Bois :

* sortie Nausicaa avec l'école de Cressonsasq

- école de Cressonsacq :

* sortie Nausicaa le 7 mai (visite de l'aquarium et ateliers cerf-volant sur la plage)

* prix des incorruptibles

* liaison GS/CP le 13 juin (3 ateliers tournants avec des groupes mélangeant GS et CP) / CE1 répartis sur les deux autres classes / MS avec ATSEM

- école de Bailleul le Soc :

* sorties au poney-club d'Estrées Saint-Denis les 13 et 14 mai (journée découverte sous forme d'ateliers : conduite d'un poney, voltige, pansage, découverte de l'environnement). Pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2, aller à pieds et retour en bus. Pour les classes de CE2-CM1 et CM2, aller/retour à pieds.

Activités et transport pris en charge par les coopératives de Bailleul le Soc et Rouvillers.

* prix des incorruptibles (achat des séries de livres financé par le SIRS)

* Olympiades le jeudi 20 juin avec remise des pièces de 2 € à l'issue de la rencontre

- * Sortie vélo le 27 juin pour la classe de CE/CM1
- * projet autour des écrans (classe CE2/CM1) en partenariat avec mme Quillet, psychologue scolaire

- école de Rouvillers :

- * sortie poney-club
- * Olympiades le jeudi 20 juin avec remise des pièces de 2 € à l'issue.
- * Projet artistique pour les 4 classes élémentaires des vacances d'automne aux vacances de printemps (chaque lundi après-midi => 4 ateliers tournants : danse traditionnelle, musique/chants, théâtre, stop motion)
- * Chorale de classe avec une grande majorité de chansons anglaises (en commun avec la classe de CE2/CM1 de Bailleul le Soc)
- * Visite du collège: les élèves s'y sont rendus en vélo. Les élèves ont assisté à un cours d'anglais et de français + cantine + visite des locaux)

3) Bilan des coopératives

- école de Grandvillers-aux-Bois :

Septembre : 300 € / Juin :23 €

- école de Cressonsacq :

Septembre : 483 € / Juin :883 €

- école de Rouvillers :

Septembre : 393 € / Juin :929 €

- école de Bailleul-le-Soc :

Septembre : 2399 € / Juin :2900 €

Pour les écoles de Bailleul-le-Soc et Rouvillers , le solde positif s'explique par le fait qu'un voyage a dû être annulé.

4) Bilan des activités sportives / Intervenant pour année prochaine

Intervenant éducateur sportif : les enseignants des écoles de Bailleul-le-Soc et Rouvillers mettent à nouveau en exergue les qualités d'intervention de M.Desmarest et la plus-value qu'il apporte (matériel, installation du matériel). Les enfants ont pu bénéficier des activités suivantes :

	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2
Période 1	Foot américain	Foot américain	Foot américain	Foot américain
Période 2	Gymnastique	Gymnastique	Acrosport	Jeux de raquette
Période 3	Jeux de raquette	Jeux de raquette	Jeux de raquette	Acrosport
Période 4	Rollers	Rollers	Athlétisme	Athlétisme
Période 5	Athlétisme	Athlétisme	Cyclisme	Cyclisme

Concernant la prochaine année scolaire, ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil syndical après réception d'un devis de la part de M.Desmaret.

5) Élections des représentants des parents 2024/2025

Le décret n°2019-838 complété par l'arrêté du 19 août 2019 permet de procéder aux élections de parents d'élève au Conseil d'École avec uniquement un vote par correspondance !

L'arrêté spécifie que: « *Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.* »

Compte tenu du fait qu'il n'y a, généralement, que très peu voire pas du tout de vote à l'urne, il est proposé que, pour l'année 2024-2025


(comme pour l'année 2023/2024), les élections des parents d'élèves au Conseil d'école se fassent à nouveau uniquement par correspondance.

Avis favorable de l'ensemble du conseil d'école.

6) Fête des écoles / APE

* Questionnements liés aux ventes de chocolats, fleurs/bulbes par l'APE => le nouveau président n'y est pas défavorable mais à plusieurs conditions. Une réunion de concertation APE / Enseignants sera fixée à la rentrée

* Fête des écoles => difficultés pour trouver des lots, il n'aura pas de lots à l'enveloppe (remplacé par une tombola)

<p><i>Signature du directeur</i></p> <p><i>S. Kunda</i></p> 	<p><i>Signature du secrétaire de séance (éventuellement)</i></p>
---	--

La séance est levée à 18h30.

